

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de coaching de vie à distance

Article 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de coaching de vie à distance proposées par :

Valérie Verdier – Atouts Talents

Statut juridique : Auto Entrepreneur

SIRET : 49946192900014

Adresse : 14 rue santa maria da feira 37300 joué les tours

Email : atoutstalents@gmail.com

Ci-après dénommé « le Coach »,

à toute personne physique, ci-après dénommée « le Client ».

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 2 – Nature des prestations

Le coaching de vie est un accompagnement personnalisé, réalisé à distance (visioconférence, téléphone ou outil numérique).

Il ne constitue ni une thérapie, ni un acte médical, psychologique ou psychiatrique.

Le Coach ne pose aucun diagnostic et ne prescrit aucun traitement.

Le Client demeure seul responsable de ses décisions, actions et résultats.

Article 3 – Modalités de réalisation

Les prestations sont réalisées :

- En visioconférence et/ou par téléphone
- Selon le nombre, la durée et la fréquence des séances définies lors de la commande

Le Client est responsable de son équipement informatique et de sa connexion internet.

Article 4 – Commande

La commande devient définitive après :

- Acceptation des CGV
- Signature éventuelle d'un contrat
- Paiement total ou du premier échéancier

Le Coach se réserve le droit de refuser toute demande incompatible avec son cadre professionnel ou éthique.

Article 5 – Tarifs

Les prix sont indiqués en euros TTC.

Le Coach se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, les prestations étant facturées au tarif en vigueur au moment de la commande.

Article 6 – Modalités de paiement

Les paiements peuvent être effectués par :

☐ Virement bancaire ☐ Carte bancaire ☐ Autre : _____

En cas de paiement échelonné, tout retard de paiement pourra entraîner la suspension des séances.

Article 7 – Annulation et report

Toute séance annulée ou reportée moins de 48 heures à l'avance est considérée comme due, sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation par le Coach, la séance sera reportée à une date ultérieure.

Article 8 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat à distance.

Si le Client souhaite que la prestation commence avant la fin de ce délai, il doit en faire la demande expresse.

En cas de rétractation après le début des séances, le Client devra régler les prestations déjà effectuées.

Article 9 – Responsabilité

Le Coach est tenu à une obligation de moyens et non de résultats.

Il ne pourra être tenu responsable des choix, décisions ou actions du Client suite au coaching.

Article 10 – Confidentialité

Le Coach s'engage à respecter la confidentialité totale des échanges, sauf obligation légale.

Article 11 – Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'exécution des prestations.

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 12 – Résiliation

Chaque partie peut mettre fin à la relation contractuelle en cas de manquement grave de l'autre.

Les séances réalisées restent dues et ne sont pas remboursables.

Article 13 – Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

À défaut, les tribunaux français seront compétents.